

Aide-mémoire des Coprésidents de la cinquième réunion du Groupe de travail II du Comité de la Conférence pour le suivi de l'EEI

Mardi 11 mars 2008

Coprésidents: Natalie Feistritz et Lamy Al-Saqqaf

- 1) **Conférences régionales:** De l'avis du Groupe de travail, alors qu'elles pourraient jouer un rôle important dans la gouvernance, les conférences régionales ne fonctionnaient pas de manière satisfaisante. Pour remédier à cette situation, le Groupe a formulé les suggestions suivantes:
 - a) Les CR devraient faire partie intégrante de la structure de gouvernance de la FAO et devraient communiquer à la Conférence et au Conseil les conclusions de leurs débats sur: i) les incidences régionales des questions générales de gouvernance et les priorités y relatives et ii) les priorités régionales pour les programmes de la FAO. Il faudrait pour cela modifier les Textes fondamentaux;
 - b) Les CR devraient travailler sur des questions à propos desquelles une certaine cohérence des politiques régionales s'impose et exercer un contrôle sur les programmes de la FAO dans la région. De nombreux membres ont estimé que des représentants de la FAO dans la région devraient être présents à la Conférence, de même que des fonctionnaires du Siège et des bureaux régionaux s'intéressant tout particulièrement à la région;
 - c) Les CR devraient être organisées, le cas échéant, en tandem ou conjointement avec des conférences d'organes intergouvernementaux régionaux s'occupant d'agriculture, comme cela a été le cas pour la région Amérique latine et Caraïbes, avec l'Institut américain de coopération pour l'agriculture;
 - d) Les CR devraient avoir lieu sur décision de la région et les États Membres devraient être davantage consultés à propos de l'ordre du jour et du calendrier des réunions; le programme de travail, la fréquence et la durée des conférences pourraient différer selon les régions, les décisions étant prises par le bureau régional ou, éventuellement, par un bureau de la conférence régionale; et
 - e) les présidents des conférences régionales ou, le cas échéant, les rapporteurs devraient rester en fonctions entre les sessions et le président de la Conférence régionale ou un représentant devrait soumettre le rapport de la conférence régionale au Conseil et à la Conférence de la FAO.
- 2) Un certain nombre de membres ont estimé que, dans la mesure où les conférences régionales bien souvent ne donnaient pas de résultats satisfaisants, il conviendrait d'évaluer au bout de six ans l'efficacité des nouvelles dispositions et, si on ne notait pas de progrès sensible, envisager de ne plus tenir ces conférences régionales. Un autre groupe de membres a estimé que les conférences régionales figureraient en bonne place dans la nouvelle architecture de gouvernance et qu'une telle évaluation n'était pas nécessaire.
- 3) **Rôle du Président indépendant du Conseil et d'un secrétariat de gouvernance** – Débat préliminaire: les membres sont convenus que le Conseil avait besoin de moyens supplémentaires pour pouvoir exercer son rôle en matière de contrôle et d'orientation des travaux de la FAO et que le Président indépendant pourrait jouer un rôle de facilitation à cet égard (certains membres ont estimé que qualifier le Président d'indépendant pouvait induire en erreur, mais qu'il ne s'agissait pas d'un problème majeur).
- 4) Afin de jouer correctement son rôle de facilitateur, le Président indépendant devrait être davantage présent à Rome qu'il ne l'avait été jusqu'à présent. Si le rôle du Président indépendant n'était pas spécifié dans les Textes fondamentaux, il ne s'agissait que d'une omission. Les membres sont convenus que le Président indépendant devrait continuer à être élu par l'ensemble des membres de la Conférence plutôt que par le Conseil. Il était clair que son

rôle était de faciliter les débats du Conseil et qu'il n'était pas question qu'il ait un pouvoir de décision débordant sur celui du Directeur général. Toutefois, des opinions divergentes ont été exprimées sur l'étendue des pouvoirs dont le Président devrait être investi et sur les incidences financières de toute décision à ce sujet. De nombreux membres se sont prononcés en faveur d'un rôle nettement plus important et d'un appui correspondant de la part du Secrétariat. Si tous les membres du Groupe sont convenus que le Président avait besoin d'un secrétariat limité placé sous son autorité afin de pouvoir s'acquitter de son rôle de facilitation, certains se sont prononcés en faveur d'un petit secrétariat chargé d'appuyer les organes directeurs, tandis que d'autres ont émis des réserves à ce sujet.

- 5) **Améliorer l'efficacité, l'efficacit  et la participation des membres   la gouvernance:** Le Groupe de travail est convenu qu'il importait d'am liorer l'efficacit , l'efficacit  et la prise en charge par les membres des processus de gouvernance et que l'efficacit  et l'efficacit  ne devaient pas seulement  tre exig es de la direction de la FAO, mais aussi des organes directeurs de l'Organisation. L' valuation avait lanc  l'id e d'un contrat de r sultat pour la gouvernance. Les membres ont jug  la formule plut t pr tentieuse, tout en convenant que les organes directeurs devraient suivre un programme de travail pr visionnel,    volution continue  ventuellement, et qu'il devrait  tre possible d'introduire un m canisme de suivi des progr s incluant plusieurs indicateurs d'efficacit . Plusieurs membres ont fait  tat de l'application de cibles et d'indicateurs de performance en mati re de gouvernance dans leur propre syst me national. La direction a  t  invit e   trouver des exemples aupr s d'autres organisations comparables. Enfin:
- a)  tablissement des rapports et recours   des comit s de r daction: La plupart des membres sont convenus que le texte des rapports finals ne devrait pas faire l'objet d'autant de n gociations.   leur avis, la n gociation ligne apr s ligne du rapport sur les d bats d'une r union, par opposition aux d cisions prises, n' tait pas productive. En revanche, les rapports pourraient mettre davantage l'accent sur les d cisions et les recommandations, comme c' tait l'usage dans beaucoup d'autres organisations du syst me. Ceci permettrait de mieux faire ressortir les d cisions effectivement prises, m me s'il fallait faire appel   un comit  de r daction ou aux Amis du Pr sident pour leur r daction finale. Certains membres ont ensuite sugg r  qu'un aide-m moire du Pr sident ou le simple compte rendu analytique de la r union suffirait, dans la mesure o  c' tait la d cision qui importait;
 - b) Souplesse du calendrier et de la dur e des r unions: Les membres sont tomb s d'accord sur le fait que le calendrier et la dur e des r unions, y compris celles du Conseil, du Comit  du Programme et du Comit  financier, pourraient  tre fix s de mani re moins rigide. Comme  voqu  pr c demment, des sessions extraordinaires des comit s techniques pourraient  tre convoqu es pour d battre de questions urgentes dans le cadre de la structure de gouvernance. D'une fa on g n rale, le Conseil, le Comit  du Programme et le Comit  financier devraient se r unir plus souvent, pour des sessions plus courtes;
 - c) Des s ances d'information pr alables   la r union pourraient  tre utiles pour pr senter les points inscrits   l'ordre du jour aux repr sentants  tablis   Rome, mais ne sauraient remplacer les pr sentations en s ance dans la mesure o  les d l gations venaient aussi des capitales;
 - d) Pr sentation de rapports par les pr sidents: Comme indiqu  pr c demment dans le contexte des conf rences r gionales et des comit s techniques, il a  t  convenu que les pr sidents ou leurs repr sentants devraient en g n ral pr senter le rapport des r unions qu'ils avaient pr sid es   la Conf rence et au Conseil, comme le faisaient d j  le Comit  financier et le Comit  du Programme;
 - e) Consensus et vote: Les membres sont convenus qu'il  tait pr f rable de prendre les d cisions par consensus, mais qu'il ne fallait pas exclure le vote en cas de besoin.